

# INSCRIPTION

## ÉCOLE DE NATATION

Date : ..... / ..... / .....    Nom hôtesse : .....

	Nom .....
	Prénom .....
	Adresse .....
	Code postal ..... Ville .....
	Tél. ....
	Mail ..... @ .....
	Né le ..... / ..... / ..... Jour/Horaire .....
	Mode de paiement .....

		Qté	Prix unitaire	Montant
ANNÉE ADULTE	Résident Limoges Métropole		293€10	
ANNÉE ADULTE	NON Résident Limoges Métropole		338€30	
<input type="checkbox"/> <b>Certificat médical</b> (Toute personne n'ayant pas donné ce document ne sera pas autorisée à participer au cours)				<b>Total TTC</b>

**Signature ou cachet**

**A retourner à**  
L'AQUAPOLIS  
359, rue Aristide Briand  
87100 LIMOGES  
Tél. 05 87 19 31 67  
laquapolis@vert-marine.com

# CONDITIONS

**Les activités débutent au mois de septembre et se terminent au mois de juin.**

Les dates précises seront établies par la direction. Nous sommes seuls garants du nombre de cours et de leurs planifications. Le créneau choisi à l'inscription ne peut pas être modifié sauf s'il y a de la place sur un autre créneau.

L'entrée dans le bassin se fait obligatoirement en présence du Maître-nageur.

**Le certificat médical d'aptitude à la pratique des activités aquatiques est obligatoire à l'inscription (il doit dater de moins de 3 mois).**

Une fois le certificat donné, vous recevrez **une carte nominative, obligatoire** pour accéder à la piscine. Cette carte permet d'entrer 15 minutes avant le début du cours.

La perte ou la détérioration de celle-ci entraînera une participation de 5,50 euros.

L'accueil se fait 15 minutes avant le début de la séance, pour le bon déroulement du cours, il est demandé de respecter les horaires.

Nous vous informons que le pointage papier est le seul moyen de faire valoir vos séances en cas de panne informatique.

Aucun cours ne sera assuré pendant les vacances scolaires, les problèmes techniques, la fermeture technique et pendant les manifestations sportives.

En cas d'absence ponctuelle, les cours ne seront pas récupérés.

En cas d'absence supérieure à un trimestre, nous prévenir dans les plus brefs délais et fournir un certificat médical. **AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ.**

Vous devez respecter le règlement intérieur de la piscine. Il est recommandé de ranger les affaires personnelles dans un casier (ne pas déposer les sacs sur les plages).

Je déclare accepter les conditions citées ci-dessus et avoir fourni un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités aquatiques.

Fait le : ..... à Limoges.

Signature (si l'adhérent est mineur, signature d'un parent) :